

## Aménagement des zones marginales dans des buts éducatifs

Tendron G.

L'environnement

Paris : CIHEAM  
Options Méditerranéennes; n. 9

1971  
pages 78-79

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010433>

To cite this article / Pour citer cet article

Tendron G. Aménagement des zones marginales dans des buts éducatifs. *L'environnement*. Paris : CIHEAM, 1971. p. 78-79 (Options Méditerranéennes; n. 9)

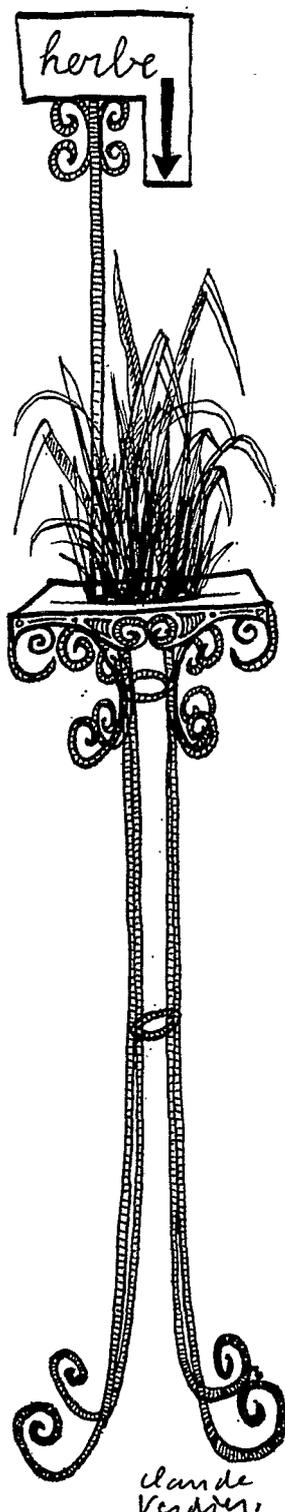


<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

G. TENDRON

 Maître de Conférence  
 Sous-Directeur  
 au Muséum

# Aménagement des zones marginales dans des buts éducatifs



Sur les quelque 146 millions de kilomètres carrés de terres du globe terrestre, il existe environ 76 millions de kilomètres carrés de terres passives. Parmi celles-ci, plus de 20 millions ont été perdues par le fait de l'érosion, qu'elle soit naturelle ou la conséquence de la mauvaise utilisation des sols par l'homme ou leur pure et simple abandon après essais malheureux de culture. Au cours de sa longue expérience d'exploitant agricole, l'homme s'est en effet aperçu que tous les sols ne pouvaient pas être mis en culture et que leurs vocations étaient fort différentes selon leur nature géologique et le climat. Certaines zones ont donc été reconnues impropres à toute exploitation. On les nomme chez les spécialistes des sols des « zones marginales ». Elles correspondent en gros dans la classification du Service américain de conservation des sols à des :

— terrains stables s'ils sont dotés d'une couverture végétale permanente. Ils conviennent aux pâturages et aux forêts (classe 5) ;

— terrains nécessitant des précautions spéciales contre l'érosion accélérée. Ils ont même vocation que précédemment à condition que des mesures de protection soient sérieusement prises (classe 6) ;

— terrains très fragiles nécessitant le maintien de la végétation primitive ou prise de soins extrêmes pour prévenir une érosion agressive. La forêt et un pâturage très contrôlé peuvent être considérés comme les vocations principales de ces sols (classe 7) ;

— terrains très fragiles, abrupts, pierreaux, sablonneux sans structure pédologique très sensible à l'érosion. Toute trace de végétation doit y être maintenue coûte que coûte. L'exploitation cynégétique pourra s'y développer dans la mesure où l'on entretiendra un équilibre entre les populations animales et l'habitat (classe 8).

Dans les classes 6, 7 et 8 peuvent être choisis des sols destinés à l'urbanisation mais encore faut-il que celle-ci soit conçue de telle sorte que les aménagements de l'infrastructure n'infligent pas de dégradation susceptible de déclencher les processus de l'érosion.

En général les vocations des sols ont été définies par des services chargés de les étudier en vue d'une exploitation agri-

cole, forestière ou pastorale. Il est évident que le problème de l'alimentation des populations du globe représente une préoccupation majeure. Mais actuellement en fonction de la notion de rentabilité économique de nombreuses zones sont abandonnées, laissées en friches et dans certains cas risquent de devenir la proie de l'érosion. C'est ainsi que l'on relève dans le « Plan Mansholt » publié en 1968 par la CEE qu'en supprimant les petites parcelles et en rassemblant celles de grandeur moyenne 5 millions d'hectares seront enlevés à l'agriculture dans les six pays de la Communauté : Belgique, France, République Fédérale Allemande, Italie, Luxembourg et Pays-Bas. Et c'est alors qu'apparaît une vocation nouvelle pour ces terres, n'ayant qu'une valeur marginale pour l'agriculture, celle réservée aux loisirs. Sur ces 5 millions d'hectares, 4 millions devront néanmoins être afforestés. Mais afforestés comment ? Les couvrir de sapins (*Picea excelsa*) comme cela est la tendance dans certains pays serait courir à la catastrophe biologique. Les zones marginales, nous l'avons souligné ci-dessus, sont fragiles et leur conservation exige le maintien de leurs potentialités. Des transformations trop radicales et écologiquement mal étudiées compromettraient irrémédiablement un capital dont la rentabilité ne peut se trouver qu'à long terme. Certes, la forêt est un des éléments fondamentaux du maintien des zones marginales, mais pas n'importe quelle forêt et surtout pas la forêt d'épicéa. On essaiera avant tout de conserver ou d'améliorer les peuplements naturels associés à toute une flore et toute une faune dont l'équilibre en fait toute la valeur.

Les zones marginales peuvent être aussi exploitées cynégétiquement, ceci sous le contrôle de l'écologiste qui saura limiter la pression de la chasse à sa juste limite et permettre une activité non destructive, sinon bénéficiaire.

Forêt, exploitation cynégétique, loisirs permettront de mettre en valeur une grande partie de ces zones marginales qui formeront un « arrière-pays ». Cette mise en valeur nécessitera un aménagement dont la conduite devra se faire avec précaution et en respectant les lois de la biologie. D'autres terres devront être conservées dans leur état naturel et mises en réserve pour des raisons d'intérêt

général et plus particulièrement pour des fins scientifiques, esthétiques ou éducatives. La conservation et la protection de leurs caractéristiques originelles en font de véritables laboratoires et musées de plein air.

On se trouve devant un éventail assez ouvert de milieux naturels dont certains offriront un environnement fortement marqué par l'homme. L'important, dans le système éducatif, est alors de mettre en évidence l'intérêt scientifique et esthétique des sites, d'insister sur la fragilité de leurs équilibres naturels, de mesurer les nuisances d'une emprise humaine désordonnée, de comprendre l'intérêt d'un aménagement ou au contraire d'une conservation.

Ces terrains, qu'ils soient destinés à la sylviculture, au pâturage ou aux loisirs, qu'ils soient l'objet d'une protection et d'une mise en réserve n'en conservent pas moins une valeur éducative réelle. Terrains d'expérience en vue d'un développement rationnel ils n'échappent pas aux lois très strictes de l'interdépendance des éléments d'un même milieu, à la complexité des écosystèmes, à leur fragilité. Ils verront se modifier dans le bon ou mauvais sens leur richesse floristique ou faunistique, leur valeur esthétique. Ce sont des lieux d'observation qui peuvent être considérés comme de merveilleux centres d'initiation à la nature.

S'il existe désormais une étroite dépendance entre les villes et la campagne plus ou moins domestiquée par l'homme, nouvel aspect du concept d'espace intégré et équilibré, on trouvera dans les « zones marginales » non plus des sources d'alimentation pour les villes mais des lieux de détente, de loisir et de retour aux sources du citoyen. Utiles pour son bien-être psychique sans doute mais aussi important pour apprendre ou réapprendre à connaître la nature, en comprendre la nécessité biologique et l'aimer par-dessus tout car elle est la vie.

Les « zones marginales » permettent le contact homme-nature et sollicitent une forme d'éducation et de culture du public sur le terrain en stimulant sa curiosité, son sens de l'observation l'amenant ainsi par des voies très simples à la compréhension des grandes lois de la nature et créant une « conscience écologique » qui est la base même de la survie de notre espèce.

Cependant pour ouvrir les yeux à tous ceux qui ont perdu ce contact, il est indispensable de les prendre par la main et de les conduire à travers les forêts, au bord des étangs, des marais et des tourbières, dans les landes et les maquis pour y retrouver plantes et animaux que le béton rejette chaque jour de plus en plus loin et de renouer avec la nature des lieux qui nous unissaient depuis l'origine.

Déjà en Europe de nombreuses initiatives ont été entreprises et des « zones marginales » ont été intégrées dans des plans d'aménagement du territoire en vue de leur utilisation à des fins culturelles et sociales.

En Grande-Bretagne, par exemple, un réseau important de réserves naturelles aux superficies très variables ont été créées dans des zones d'étangs, de marais,

de carrières abandonnées et sont d'un grand intérêt éducatif. Les écoles en font des lieux d'excursion pour leurs élèves. Ces milieux constituent en effet un laboratoire idéal pour l'observation et l'étude continue de la nature et facilitent grandement la tâche des professeurs. De nombreuses organisations de « *Fields studies* » bénéficient de territoires assez vastes dont un grand nombre appartiennent à la classe des « zones marginales ». Les étudiants des collèges et universités ainsi que des amateurs naturalistes peuvent suivre des cours donnés sur le terrain et profitant de la multiple variété d'habitats que l'on peut y rencontrer, élargir leurs connaissances en écologie.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer ci-dessus, les « zones marginales » ont souvent besoin d'être aménagées ou être soumises à des mesures d'entretien pour éviter les attaques de l'érosion.

La rentabilité apparemment négative de telles opérations peut être atténuée par l'application du système polonais du « travail éducatif dans le domaine de la conservation de la nature ». Faisant appel aux forces vives de la nation et en particulier à la Jeunesse, des organisations rurales, des « travaux socialement utiles » sont effectués avec l'idée de la conservation des ressources naturelles : reboisement, préparation des terres pour la mise en pâturage, aménagement en vue de la détente, etc... L'orientation, la raison, la méthode sont expliquées aux participants qui en faisant œuvre éminemment utile, apprennent à considérer les points de vue de l'économie et de la protection des paysages.

En étant plus modeste et en comptant plus sur la passivité du public, il faut signaler les possibilités que peuvent offrir pour l'éducation du plus grand nombre, les musées de plein air dans la formule française. En effet, si, dès 1891, la Suède fonde non loin de Stockholm, dans un immense parc le premier musée de plein air du monde où sont regroupées des maisons rurales désaffectées, si d'autres pays européens d'outre-atlantique ont suivi ce mouvement, la France a créé récemment son premier musée de plein air. C'est dans le cadre du Parc Naturel Régional de la vallée de la Leyre et du Val de l'Eyre en pleine Landes de Gascogne, à Marquèze qu'il a vu le jour. Mais les promoteurs n'ont pas seulement voulu implanter une simple collection de maisons. Ils ont restauré un habitat complet c'est-à-dire les habitations et leur environnement. Les jardins sont rétablis, le bief remis en eau, le moulin y tournera et produira sa farine provenant du seigle récolté dans les terres qui furent abandonnées il y a longtemps et remises en état. La forêt est maintenue en exploitation, la lande restaurée et les bergeries rouvrent leurs portes.

Le public admis à visiter trouve à sa disposition dans les bâtiments un musée « couvert », véritable « musée de l'environnement », donnant l'explication du déroulement des périodes qui se sont succédées et ont vu la transformation des lieux depuis l'époque géologique.

Dans un autre temps, les visiteurs peu-

vent, grâce à des sentiers d'observation, prendre connaissance de l'environnement et s'imprégner de cette symbiose homme-nature qui a existé jusqu'au jour où l'homme s'est retiré dans ses villes industrialisées pour oublier ses origines. Musée sans doute, mais véritable école de la nature, ces initiatives sont appelées à se multiplier et à rendre vie à des zones que l'on considérerait comme dépourvues d'intérêt, au sens économique du terme.

De même, les Centres d'Initiation à la Nature tels qu'ils sont conçus en France, nécessitent la recherche de lieux privilégiés, de territoires assez vastes comprenant si possible une certaine variété de « milieux naturels ». Des aménagements particuliers destinés à faciliter l'initiation à la Nature sont parfois indispensables et permettent de récupérer des zones abandonnées (terris et effondrements miniers, anciennes carrières à ciel ouvert, landes, etc...). Les Centres d'Initiation à la Nature tendent à toucher un public très large et suivant les « clientèles » les méthodes d'initiation varieront. De telles initiatives revêtent plusieurs aspects : culturel, de formation et de recyclage, intersectoriel de synthèse, scolaire et universitaire, de recherche. Ces centres sont l'expression même de cette nécessité d'éducation permanente indispensable et réclamée par tous. Ils s'efforcent de créer une « conscience écologique » en faisant toucher du doigt par des méthodes modernes, des exercices d'application pratique, des cours sur le terrain, les éléments fondamentaux de connaissance indispensable à l'entretien de la vie.

De multiples autres exemples sur l'utilisation des « zones marginales » pourraient encore être cités (la réserve du Zwin en Belgique, le remembrement des anciennes terres agricoles sans rendement, suffisent aux Pays-Bas en vue d'en faire des parcs naturels, etc...) et avec un tant soit peu d'imagination lorsque l'on tente de réaliser un bilan prospectif des réserves en forêts, parcs, champs et d'envisager les besoins en biens immatériels (c'est-à-dire biologiques, artistiques, scientifiques) des générations futures on peut se rendre compte du déficit devant lequel elles se trouveront si nous n'avons garde de conserver et de gérer, sans être obnubilés par les seuls problèmes de rentabilité à court terme, la moindre parcelle de notre patrimoine naturel.

